

CENTENAIRE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE



Valeur: 1,40 F

Couleurs: bleu, rouge, vert

La Caisse nationale d'épargne, c'est la Caisse d'épargne de la Poste et elle a cent ans. Grâce au réseau des dix-sept mille cinq cents bureaux de poste, elle irrigue la France entière; elle est présente dans les villages comme dans les villes: elle est sans aucun doute le plus familier des «bas de laine», chaque épargnant faisant les opérations à son gré, à la Poste, tout près de chez lui!



Valeur: 1,60 F

Couleurs: bleu, rouge, rouge-violacé

Vente anticipée le 24 septembre 1981
à PARIS

Dessinés par René DESSIRIER
Imprimés en héliogravure
Format horizontal 36 x 22 (dentelé 13)
50 timbres à la feuille

Vente générale le 25 septembre 1981

Le sens de l'épargne passe pour qualité primordiale du peuple français; mais il devient travers ridicule ou vice honteux, quand l'argent «mis de côté» s'enfouit dans la «cassette» d'Harpagon ou le «bas de laine» de Grandet: magot improductif, dit le bon sens populaire, c'est «argent qui dort».

Les sociologues, ces moralistes modernes, montrent au contraire les effets humanitaires de la véritable épargne: sainement comprise, elle apporte aux individus et aux familles une existence digne et ordonnée; elle profite à la collectivité et contribue finalement à la stabilité de l'Etat.

Les ressources profondes du pays, les «économies» du monde paysan, sont longtemps restées proprement improductives. Avant 1880, il n'y avait en France que 1370 caisses d'épargne, qui étaient toutes des établissements privés.

Leur action était restreinte par leur nombre insuffisant, leur implantation exclusivement urbaine, leurs horaires et leurs jours d'ouverture limités.

C'est la loi du 9 avril 1881 qui manifesta le souci des pouvoirs publics de favoriser l'épargne en se mettant à sa portée, et d'aller dans les hameaux les plus reculés la recueillir, disait-elle, «entre les mains de celui qui hésite entre une dépense inutile et un placement profitable».

Le rôle essentiel de collecteur est alors naturellement confié à l'administration des Postes: celle-ci dispose d'un réseau de bureaux qui couvre tout le pays, et d'un personnel qui est en contact quotidien avec le plus large public.

Le timbre émis à l'occasion du centenaire de la Caisse nationale d'épargne est centré sur l'emblème postal: ainsi se trouve justifiée l'habitude d'appeler cet organisme «la Caisse d'épargne de la Poste».

Un historique de la C.N.E. nous apprend qu'après un an de fonctionnement, la caisse postale comptait déjà deux cent douze mille épargnants et un dépôt de cinquante millions. Aujourd'hui, plus de quinze millions de Français lui font confiance; ils ont déposé sur leurs livrets plus de cent soixante-dix milliards.

Les capitaux ainsi collectés sont gérés par la Caisse des dépôts et consignations: elle les affecte au financement des équipements collectifs, écoles, hôpitaux, autoroutes, aéroports par exemple, et à celui du logement social (H.L.M.) par l'intermédiaire de prêts à des taux privilégiés.

Ceux qui viennent à un guichet postal déposer leur argent en deviennent donc les premiers bénéficiaires; ils font aussi de la Poste, avec sa Caisse d'épargne et les chèques postaux, l'une des toutes premières institutions financières du pays.

